

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 17/2014
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 12 juin 2014**

Projet de rénovation de l'Ecole Munner de Barcelone

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration valide l'opération de rénovation de l'école Munner de Barcelone.

Le budget global de l'opération est estimé à 6.000.000 € toutes dépenses confondues. Le financement prévisionnel sera intégralement assuré par le lycée qui dispose dans son fonds de roulement des crédits nécessaires.

Nombre de votants: 25

Pour : 24

Contre : /

Abstention : 1

Fait à Paris, le 12 juin 2014

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES